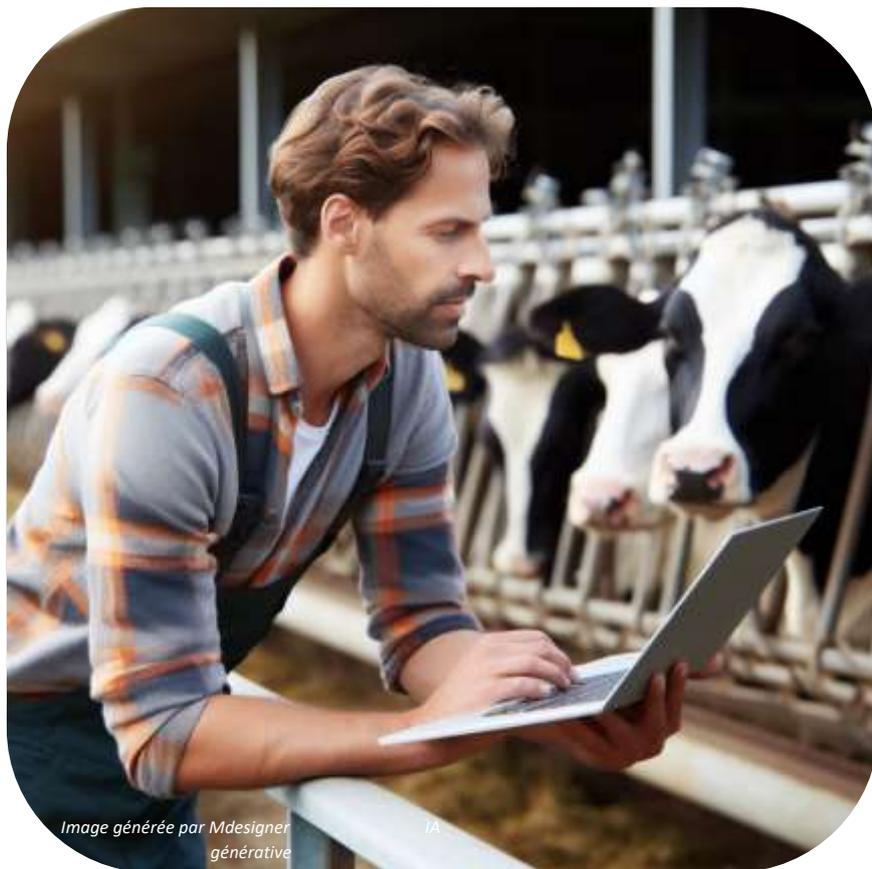


# Note d'Actualités agricoles bretonnes



## Septembre 2025

Note réalisée par l'équipe Economie – Emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Pour tout complément : [economie@bretagne.chambagri.fr](mailto:economie@bretagne.chambagri.fr)

Avec le soutien  
financier de :



# Sommaire et éléments de synthèse

## **Filière lait..... p 4**

Le prix moyen payé aux producteurs bretons ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP) est à un niveau élevé : 487 €/1 000 litres en mai, soit une hausse annuelle de 8,2 %. La collecte a aussi été dynamique grâce à une bonne pousse de l'herbe. Ce bilan positif est cependant entaché par la progression de la FCO en Bretagne et par la sécheresse qui devrait impacter la collecte en fin d'été.

## **Filière porc..... p 6**

Les prix refluent depuis le début du mois d'août et repassent sous le niveau des trois dernières années. Ils restent malgré tout à des niveaux relativement élevés. Sur les cinq premiers mois de 2025, les abattages bretons font du surplace après le rebond de 2024. L'accord commercial signé entre l'UE et les Etats-Unis pourrait conduire à l'arrivée de viande porcine américaine sur le marché commun.

## **Filière volailles de chair ..... p 8**

Alors que les cas d'influenza aviaire ont été rares ces derniers mois et que la consommation est porteuse, les abattages bretons de volaille de chair font du surplace. Par ailleurs, le quota pour les importations européennes de viande de volaille en provenance d'Ukraine est passé de 90 000 tonnes à 120 000 tonnes par an.

## **Filière œufs ..... p 10**

Les cotations des œufs coquille et ovoproduits reculent depuis mai, mais restent à un niveau élevé. Les achats des ménages sont dynamiques, principalement en œufs au sol et en Label Rouge. Les importations de l'UE en provenance d'Ukraine maintiennent leur progression.

## **Filière viande bovine ..... p 12**

La baisse de la production de viande bovine se poursuit en Bretagne en 2025, tant pour les gros bovins que pour les veaux de boucherie. Malgré une rentabilité accrue des élevages, le nombre de naissances de veaux continue de baisser en partie à cause des épizooties. Jusqu'où monteront les prix pour que la consommation baisse en proportion de la production ?

## **Filière légumes frais ..... p 14**

La chaleur et le manque d'eau ont impacté la production de légumes. La saison a été compliquée en pommes de terre, artichauts et cocos. Les tomates s'en sortent bien malgré la hausse des coûts énergétiques et la concurrence marocaine. La consommation de légumes manque de dynamisme, surtout en légumes bio.

## **Filière légumes destinés à la transformation ..... p 16**

La campagne 2025 est marquée par un fort recul des surfaces prévisionnelles. Cette baisse est amplifiée par l'impact des conditions météorologiques de l'été sur les rendements. La consommation est tirée par les légumes bio, principalement surgelés. Des mouvements sont annoncés dans le maillon industriel et en particulier par la coopérative Eureden.

## **Filière alimentation animale ..... p 18**

Les volumes bretons d'aliments pour poules pondeuses sont en fort retrait sur 2025. Le règlement européen pour lutter contre la déforestation importée, qui doit s'appliquer au 30 décembre 2025, manque toujours de clarté sur les conditions d'application. La Commission européenne a mis en place des droits anti-dumping définitifs concernant les importations chinoises de lysine.

## **Filière grandes cultures ..... p 20**

Les rendements des cultures d'hiver sont bons, dans la moyenne quinquennale, ce qui permet de maintenir des marges correctes. Pour le maïs, la situation est très hétérogène. Le rendement ensilage pourrait être réduit de moitié dans les secteurs les plus séchants.

## **Industries agroalimentaires ..... p 22**

La rentabilité de l'agroalimentaire breton se dégrade : baisse de la valeur ajoutée et du taux de profitabilité. La capacité d'autofinancement est trop faible pour permettre les investissements nécessaires à la compétitivité du secteur. Néanmoins, l'activité en Bretagne retrouve des couleurs sur le 1er semestre 2025.

## **Commerce extérieur et accords commerciaux..... p 24**

Le commerce agricole et agroalimentaire breton se maintient dans un contexte international tendu. L'accord avec les Etats-Unis aboutit sur des droits de douane de 15 % pour les produits européens. Les tensions commerciales avec la Chine se poursuivent.

**Consommation - Distribution ..... p 26**

L'inflation qui semblait s'être éloignée dans les rayons de la grande distribution refait surface. Elle demeure quoi qu'il arrive très élevée sur quatre ans. Les volumes vendus sont en revanche revenus à la hausse pour la première fois depuis le début de l'inflation, grâce à une météo favorable très profitable aux produits saisonniers. Une embellie qui ne doit cependant pas faire oublier une rentrée économique difficile, ce qui pourrait à nouveau avoir des conséquences sur l'attitude des consommateurs.

**Emploi agricole et agroalimentaire ..... p 28**

En agriculture, l'emploi non salarié diminue toujours, compensé par le recours au salariat. Dans les IAA, l'évolution du salariat est positive sur les derniers trimestres ; par contre, l'intérim a du mal à se redresser. Tous secteurs confondus, le marché du travail en Bretagne montre des signes d'essoufflement avec un salariat et un taux de chômage quasiment stables, ainsi qu'avec une baisse des intentions de recrutement.

# FILIERE LAIT

## Chiffres clés

**8 300 exploitations** livrent du lait à l'industrie en janvier 2024 en Bretagne (8 650 en janvier 2023, **soit 350 élevages disparus en un an, -4 % en un an**) dont **809 exploitations bio** (816 en janvier 2023, -0,9 % en un an).

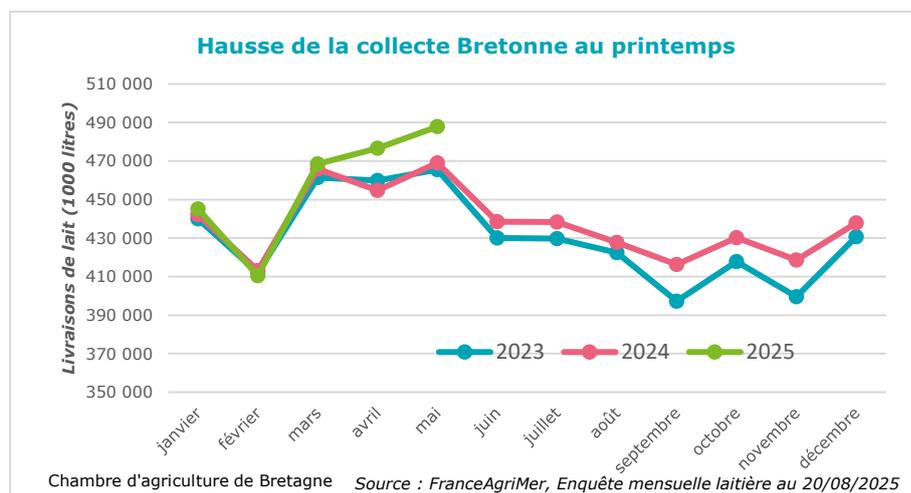
Collecte laitière bretonne en 2024 : **5,25 Milliards de litres** (5,16 Mds de litres en 2023, soit +1,8 % en un an) dont **274 millions de litres** en bio (-0,9 %).

Prix\* moyen breton en 2024 : **468 €/1 000 litres** (+5,2 % en un an). Prix\* moyen breton du lait bio en 2024 : **478 €/1 000 litres** (-0,2 % en un an) pour un lait de composition standard.

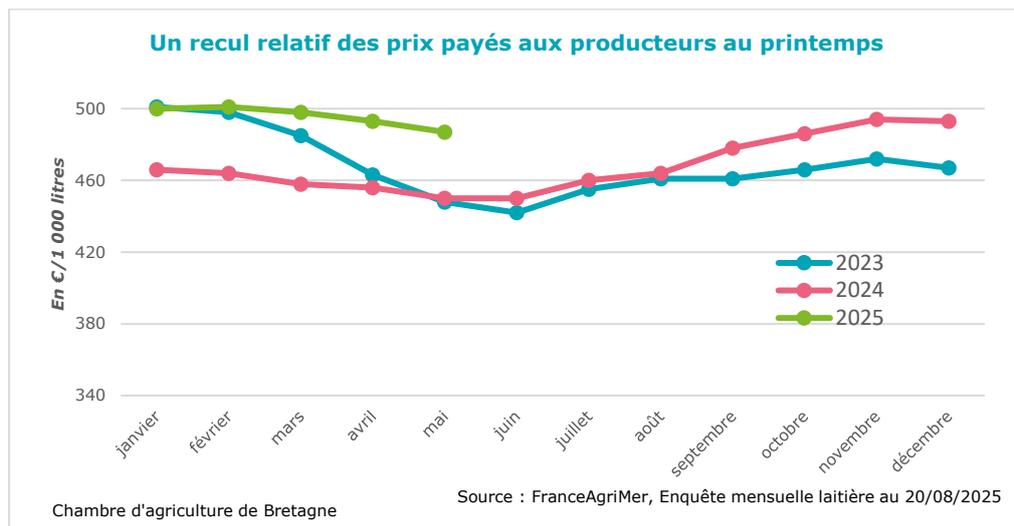
*\*prix réel du lait, toutes qualités et toutes primes prises en compte, ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP)*

## Eléments conjoncturels

- Après une stabilisation de la **collecte bretonne** sur le 1<sup>er</sup> trimestre, celle-ci **s'accroît nettement au printemps**. La hausse annuelle est supérieure à 4 % sur les mois d'avril et mai. Les pluies en fin d'hiver ont été **propices à la pousse de l'herbe**. Fin avril, celle-ci est supérieure de 16 % à la moyenne 1989-2018. Le printemps sec a ensuite impacté la croissance, et en juin la pousse de l'herbe est passée sous la moyenne. Ainsi, d'après les sondages hebdomadaires réalisés par FranceAgriMer, la hausse de la collecte bretonne devrait être plus modérée cet été.
- Les chantiers d'ensilage de maïs démarrent dès le mois d'août, avec de **nombreuses incertitudes sur les rendements annoncés en forte baisse** dans les zones les plus séchantes et les moins arrosées cet été. Les stocks fourragers qui seront constitués pourraient être insuffisants dans certaines exploitations pour tenir jusqu'au printemps prochain.



- En réaction au pic laitier du printemps, le **prix moyen payé aux producteurs laitiers** bretons ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP) est en léger repli depuis le mois de février, **passant de 501 €/1 000 litres à 487 €/1 000 litres en mai**. Le prix reste cependant nettement supérieur à celui de 2024. En mai 2025, le prix affiche ainsi **une hausse de 8,2 %/mai 2024**. Il est soutenu par le prix du beurre sur le marché européen, qui se situe au-delà des 7 000 €/tonne depuis le début de l'année, et est en hausse annuelle de 4 % en août.



## Actualités

- Élément perturbant la collecte : **la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)**. Depuis le mois de juillet, la Bretagne est la région la plus touchée par la FCO (sérotypes 3 et 8). A la mi-août, environ 1 000 foyers y ont été recensés pour chaque sérotype. Cette maladie est peu mortelle pour les bovins mais elle peut entraîner notamment de la fièvre, des troubles respiratoires, de la salivation et des avortements. A terme, **le virus pourrait impacter la productivité des troupeaux** bretons, comme ça avait été le cas dans l'Est de la France en début d'année, où la collecte laitière avait reculé de près de 10 %. D'autres épidémies (Dermatose nodulaire contagieuse et MHE) se propageant dans d'autres régions de France incitent également à la vigilance.
- Pour la première fois depuis 2019, **le cheptel breton laitier se stabilise**. Fin juin 2025, la décapitalisation est toujours visible sur un an, le nombre de vaches laitières ayant reculé de 2,1 %/juin 2024. En revanche, depuis le début de l'année, ce même nombre n'a quasiment pas diminué (-0,1 %/janvier 2025). **Le prix du lait particulièrement incitatif** peut expliquer un retard dans les réformes laitières. Au contraire, la croissance sans précédent du prix de la vache laitière O (supérieur à 30 % sur un an) risque **d'inciter les réformes sur le 2<sup>nd</sup> semestre, mettant fin à cette stabilité temporaire, d'autant plus dans certains élevages si les stocks fourragers sont faibles**.
- **La Chine poursuit son enquête anti-subsidies de l'UE** concernant les produits laitiers. Devant initialement s'achever cet été, elle est reconduite jusqu'en février 2026. Cette enquête **pourrait conduire à la mise en place de droits de douanes supplémentaires** pour certains produits laitiers, comme les laits et crèmes dépassant 10 % de matière grasses, les fromages frais et les fromages râpés.

## A retenir

- Un prix incitatif, associé à de bonnes conditions climatiques, a relancé la collecte laitière bretonne au printemps et permet la stabilisation du cheptel laitier de la région.
- La filière bretonne fait face à plusieurs menaces depuis cet été, entre la sécheresse qui impacte la pousse de l'herbe, la FCO qui se propage dans la région et la présence d'autres maladies contagieuses sur le territoire national, ainsi que l'envol des prix de la viande bovine qui risque d'inciter les réformes.

Pour tout complément : [olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr](mailto:olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE PORC

## Chiffres clés

**4 693 sites d'élevage** de porcs en Bretagne en 2024

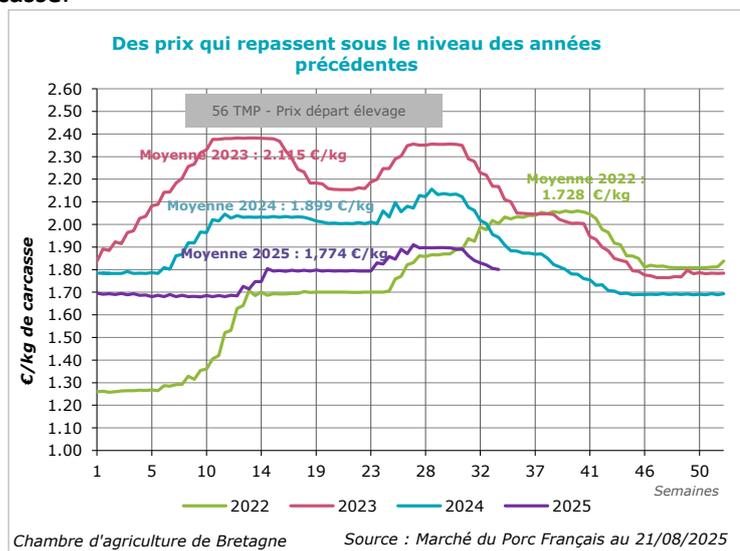
**1,18 million de tonnes de viande porcine produites** par les élevages bretons (56 % de la production française) en 2024, soit **une augmentation de 0,7 %** par rapport à 2023.

Prix de base en 2024 : **1,894 €/kg** (base 56 TMP au cadran breton).

Avec 88 élevages certifiés, la Bretagne est la deuxième région française en porcs bio.

## Éléments conjoncturels

- **Les abattages bretons de porcs sont stables.** Ceux-ci avaient légèrement rebondi de 2,9 % en 2024. Ils sont en très léger recul de 0,3 % sur les cinq premiers mois de 2025 par rapport à la même période de 2024. Entre janvier et mai 2025, 5,5 millions de porcs ont été abattus en Bretagne.
- Au niveau national, **les abattages sont en hausse modérée de 1,2 % sur les quatre premiers mois de 2025 par rapport à la même période de 2024.** Un chiffre quasiment identique à l'évolution de l'ensemble de l'UE (+1,2 %). Les deux leaders européens Espagne et Allemagne sont en croissance de respectivement 4,2 % et 1,0 %.
- Le marché reste globalement bien orienté même si depuis début août les prix baissent et repassent sous le niveau des trois dernières années. Fin août, le cours du porc s'établissait à 1,776 €/kg de carcasse au Marché du Porc Français. **La moyenne cumulée sur 2025 est de 1,774 €/kg carcasse.**



- **Les prix de l'aliment sont relativement stables depuis un an.** Le prix de l'aliment charcutier Ifip avait atteint un record en décembre 2022 à 418 €/tonne. Il est redescendu depuis à 334 €/tonne en mai 2024 et évolue peu depuis. Le dernier chiffre de juin l'estime à 336 €/tonne.

## Actualités

---

- Le dernier accord commercial signé entre les Etats-Unis et l'Union européenne est défavorable à la filière porcine européenne. Si les produits agricoles européens exportés vers les Etats-Unis continueront à être taxés, l'inverse n'est pas vrai pour certains produits. Ainsi, **l'Union européenne s'engage à donner à la viande porcine américaine un accès préférentiel à son marché**. Cela se concrétisera par la mise en place de nouveaux contingents tarifaires qui seront « publiés en temps utile » d'après la Commission européenne. L'UE s'est aussi engagée à travailler sur les barrières non-tarifaires sur le commerce agricole et alimentaire, notamment les certificats sanitaires requis pour la viande de porc et les produits laitiers. Les Etats-Unis étant plus compétitifs que l'UE, **cet accord risque de permettre l'entrée de viande porcine américaine sur le marché européen**.
- **La Chine a décidé de prolonger son enquête antidumping sur les importations de porc en provenance de l'UE**. Ouverte l'année dernière, elle devait se clôturer en juin. Elle continuera au moins jusqu'au 16 décembre 2025. L'UE reste donc sous la menace de la fermeture de son débouché chinois, de loin son premier en volume. L'Empire du Milieu est aussi engagé dans un bras de fer commercial avec les Etats-Unis qui pourrait avoir des répercussions indirectes sur les exportations européennes. Les affrontements géopolitiques pourraient donc avoir des effets importants sur le marché européen du porc.
- **La Fièvre porcine africaine continue de sévir en Europe**. L'Allemagne est actuellement confrontée à un développement de cette maladie au sein de sa faune sauvage : depuis le début de l'année, un total de 1 687 cas sauvages a été recensé dans le pays. La France est donc toujours sous la menace d'une arrivée de ce virus sur son territoire. Par ailleurs, **le Vietnam est actuellement en proie à une recrudescence des cas**. Le pays se tourne vers l'importation, notamment en provenance de l'UE.

## A retenir

---

- **Bien que le marché soit baissier en ce mois d'août, les prix demeurent bons**. Le prix de l'aliment étant stable, la rentabilité des élevages est sans doute moins bonne que l'année dernière mais reste élevée.
- Malgré cette bonne conjoncture, les abattages bretons sont en très léger repli de 0,3 % sur les cinq premiers mois de 2025.
- Bien que les modalités pratiques ne soient pas encore arrêtées, l'accord commercial signé entre l'Union européenne et les Etats-Unis est défavorable à la filière porcine européenne. Il prévoit en effet **de donner un accès préférentiel à la viande porcine américaine**, ouvrant la voie au développement d'importations.

Pour tout complément : [arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr](mailto:arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE VOLAILLE DE CHAIR

## Chiffres clés

**1 736 éleveurs de volailles de chair** en 2024 en Bretagne avec une surface de bâtiment de **3,5 millions de m<sup>2</sup>** (chiffre pour l'année 2020).

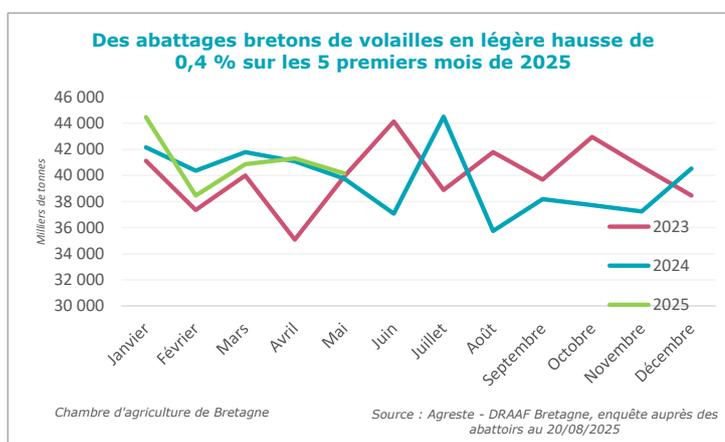
**501 700 tonnes de volailles** produites en Bretagne en 2024 (en hausse de 5,1 % par rapport à 2023).

**1 poulet français sur 3** est produit en Bretagne.

**50,1 % du poulet consommé en France est importé** en 2024.

## Éléments conjoncturels

- **En Bretagne, les abattages de volailles se stabilisent après la hausse de 2024** : ils s'étaient accrus de 5 % par rapport à 2023. Sur les cinq premiers mois de 2025, ils sont quasiment au même niveau qu'en 2024. La dinde augmente de 1,6 % et le poulet de 1,0 %.



- **Les abattages français restent plus dynamiques qu'en Bretagne.** Sur les quatre premiers mois de 2025, ils grimpent de 2,1 % par rapport à la même période de 2024. Le poulet est toujours l'espèce la plus dynamique à +4,9 % sur cette période. A l'inverse, dans le même temps, les abattages français de dinde régressent de 2,1 %.
- **La consommation française reste porteuse.** D'après la méthode des bilans, celle-ci progresse de 3,6 % pour l'ensemble des volailles sur la période allant de janvier à avril 2025, par rapport à 2024, dont 6,4 % pour le poulet. Après la très forte hausse de 9,8 % en 2024 par rapport à 2023, les Français continuent de plébisciter cette viande. Un certain ralentissement s'observe cependant ces derniers mois, sans doute lié à des prix qui sont repartis à la hausse en magasin.
- **Le prix de l'aliment se replie depuis un an.** L'indice Itavi, qui mesure le coût de l'aliment pour les différentes espèces, s'établit à 101 en juin pour le poulet, en baisse de 12 % par rapport à juin 2024.

## Actualités

---

- L'exemption de droits de douanes accordée à l'Ukraine par l'Union européenne se terminant le 5 juin dernier, **cette dernière a négocié un nouvel accord commercial avec Kiev. Celui-ci prévoit l'augmentation du quota pour les importations de viande de volaille, qui passe de 90 000 tonnes à 120 000 tonnes par an.** A terme, Bruxelles souhaite intégrer l'Ukraine au marché commun. En contrepartie, cette dernière doit s'aligner sur les normes de production européennes d'ici 2028.
- **Les autorités européennes souhaitent faire évoluer la réglementation concernant le transport des animaux.** Pour ce faire, l'agence européenne de santé, l'Efsa, a fait des propositions permettant d'améliorer le bien-être animal. La principale mesure recommandée porte sur des caisses de transport plus grandes avec une moindre densité de volailles. L'Efsa conseille aussi de limiter la durée de transport à 12 heures. L'interprofession Anvol estime que ces mesures engendreraient un surcoût de 526 millions d'euros. Les débats au sein des trois principales institutions européennes sont en cours. La filière avicole plaide pour garder la réglementation actuelle.
- **L'épidémie d'influenza aviaire a été peu virulente la saison passée.** La France a abaissé le niveau de risque de l'influenza aviaire à « négligeable » le 7 mai dernier. Seuls 15 foyers ont été décelés en élevage lors de la saison 2024-25. Ce reflux de l'épidémie a permis à la filière de retrouver un fonctionnement normal.
- Le groupe LDC, leader de la filière avicole bretonne, poursuit ses acquisitions. En 2024, il a acheté sept entreprises, dont la morbihannaise Les Délices de St-Léonard spécialisée dans l'activité de sandwiches, pizzas, crêpes, quiches et tartes en frais et surgelés. En 2025, le géant sarthois finalise l'acquisition du leader du taboulé, Pierre Martinet. **Par ces acquisitions, LDC poursuit donc sa croissance dans le secteur traiteur et accroît sa présence à l'étranger.**

## A retenir

---

- Dans un contexte très porteur, notamment grâce à une consommation soutenue, la Bretagne est moins dynamique que le reste du pays. **Ses abattages ne sont qu'en très légère hausse sur les quatre premiers mois de l'année,** alors qu'au niveau national la croissance est de 2,1 %.
- **L'épidémie d'influenza aviaire a touché peu d'élevages ces douze derniers mois.** La France est repassée en risque négligeable le 7 mai dernier. Bien que le risque soit toujours présent, le fonctionnement de la filière s'est normalisé.
- **L'Union européenne et l'Ukraine ont validé un nouvel accord commercial qui fait passer le quota pour les importations de volailles de 90 000 tonnes à 120 000 tonnes par an.** L'objectif est d'intégrer l'Ukraine au marché commun. Cette dernière a jusqu'à 2028 pour s'aligner sur les normes de production européennes.

Pour tout complément : [arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr](mailto:arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE OEUFS

## Chiffres clés

La Bretagne compte 806 exploitations produisant des œufs en 2023 (dont 262 en agriculture biologique) pour un cheptel de 18,77 millions de poules pondeuses d'œufs de consommation.

La production française atteint 15,4 Mds d'œufs en 2024. Elle se maintient à la **1<sup>re</sup> place des pays producteurs d'œufs en Europe (15,6 %)**.

**36 % des œufs français sont bretons.**

Fin 2024, 75 % des poules pondeuses françaises sont élevées hors cage.

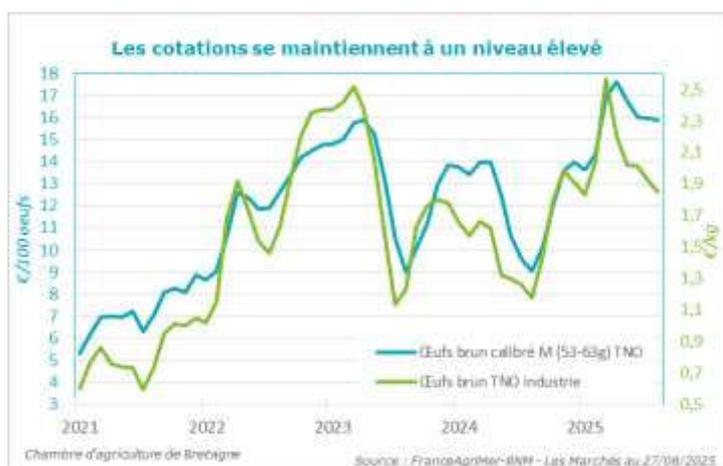
Le taux d'auto approvisionnement en œufs et ovoproduits est presque à l'équilibre (99,7 %) après une chute à 97 % en 2022.

Les œufs sont vendus à 35 % sous forme d'ovoproduits destinés à la RHD et aux IAA, 19 % sous forme d'œufs coquille pour la RHD, 45 % sous forme d'œufs coquille pour la consommation à domicile et 1 % pour d'autres usages.

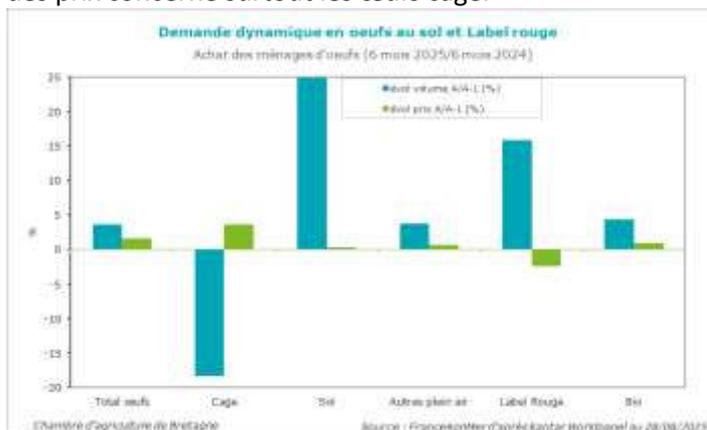
La Bretagne accueille **26 % du cheptel national de poules pondeuses bio** (1<sup>re</sup> région).

## Eléments conjoncturels

- En œufs coquille, après un niveau de prix très élevé en début d'année, le recul a commencé en mai. Durant tout l'été, le manque d'œufs a été amplifié par les vagues de chaleur qui limitent la production. Les œufs français ont été concurrencés par des importations d'Espagne, de Belgique mais aussi d'Ukraine, d'autant plus concurrentielles que ces pays ne sont pas soumis à la CVO sur l'ovosexage. Sur le marché du bio, l'offre française a été à peine suffisante. Pour la période du **1<sup>er</sup> au 27 août**, la **cotation moyenne des œufs brun calibré M atteint 15,88 €/100 œufs. Malgré un recul, elle reste supérieure de 75 % à celle d'août 2024 et de 55 % à celle de la moyenne sur trois ans.**
- **En œufs d'industrie, les opérateurs ont manqué d'œufs en juin**, avec des difficultés à honorer l'ensemble des commandes. Le manque s'est fait sentir surtout en œufs bio et plein-air. Contrairement aux années précédentes, l'activité des industriels est restée dynamique durant l'été, sans doute pour anticiper les risques de pénuries.



- Selon Kantar Worlpanel, les **achats des ménages d'œufs coquille progressent de 3,6 % sur six mois 2025/six mois 2024**. Les achats d'œufs sol et Label rouge sont très dynamiques, alors que les achats d'œufs cage chutent. Les œufs bio retrouvent des couleurs. La légère hausse des prix concerne surtout les œufs cage.



## Actualités

- Suite à l'Initiative Citoyenne Européenne « End of the cage age », la Commission européenne doit faire des propositions sur le bien-être des animaux, avec comme objectif la suppression progressive des cages pour les poulettes, poules pondeuses et poules reproductrices. Une proposition législative est prévue d'ici fin 2026. Selon une enquête de l'ITAVI en 2023, il resterait en France **14 millions d'emplacements de poules pondeuses en cage**. Le CNPO s'est fixé comme objectif d'atteindre au moins 90 % de poules hors cage d'ici 2030.
- Alors que les **importations d'œufs coquille par l'UE en provenance d'Ukraine ont progressé de 80 % sur les six premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024**, la Commission européenne a publié le 4 juillet les volumes des nouveaux quotas alloués à l'Ukraine, soit 18 000 t (au lieu de 6000 t auparavant), donc des quotas en nette hausse.
- Deux ans après avoir acheté l'entreprise allemande Ovofit, la coopérative **Eureden et Griffiths Family Foods créent une joint-venture**. Baptisée E&G Sales Co, elle sera basée en Angleterre et commercialisera des produits élaborés d'œufs destinés au marché britannique. Eureden commercialise 1,6 milliard d'œufs. Griffiths est une entreprise familiale intégrée verticalement qui commercialise plus de 1 milliard d'œufs.
- Estimant que « la gouvernance ne leur permettait pas un dialogue interprofessionnel constructif et équilibré de l'ensemble des parties prenantes », la **FCD et la FCA ont démissionné le 8 juillet du CNPO**. A l'occasion de son AG, le CNPO avait décidé de s'ouvrir à Restau'co, la Coordination rurale, la Confédération paysanne, l'UGPVB, la Coopération agricole (section aviculture), l'AOPV et le Synalaf.

## A retenir

- Après -1 % en 2024/2023, le recul des mises en place de poulettes se poursuit (-0,9 % en mars 2025/mars 2024).
- Le CNPO souhaite créer 300 nouveaux poulaillers d'ici 2030, afin d'augmenter la production pour faire face au dynamisme de la demande.

Pour tout complément : [nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr](mailto:nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE VIANDE BOVINE

## Chiffres clés

**13 628** exploitations détentrices de bovins en 2024 en Bretagne dont **4 868** de vaches allaitantes et **311** élevages de veaux de boucherie.

Production totale de viande bovine en 2024 en Bretagne : **138 000** tonnes.

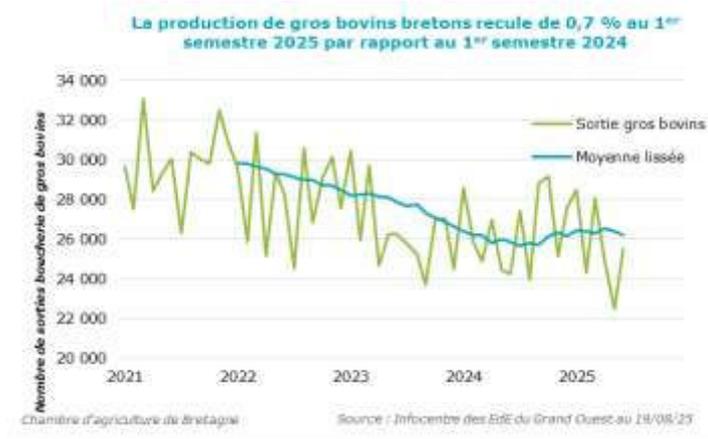
Evolution de la production bretonne de viande bovine en 2024 par rapport à 2023 en tonnage :

**Total : -0,2 %**

- veaux de boucherie : -5,1 %
- vaches de réforme : -0,8 %
- génisses : +5,1 %
- mâles : -2,1 %

## Eléments conjoncturels

- **La production de bovins bretons poursuit son déclin en 2025.** Sur le 1<sup>er</sup> semestre, 154 000 bovins bretons ont pris la direction de l'abattoir. Ce chiffre est en légère baisse de 0,7 % par rapport à la même période en 2024. La production régionale se contracte depuis 2022.



- **La décapitalisation des cheptels laitiers et allaitants se poursuit.** En juin, la Bretagne comptait 671 000 vaches laitières (-2,1 % par rapport à juin 2024) et 90 100 vaches allaitantes (-2,7 % par rapport à juin 2024). Sur les derniers mois, le nombre de vaches laitières se stabilise ce qui pourrait suggérer que la bonne conjoncture laitière commence à avoir un effet sur les effectifs.
- **Les cours des gros bovins continuent de battre des records.** Le manque d'offre au niveau français et européen permet de soutenir les cours. La vache laitière P= atteint la barre des 6 €/kg de carcasse début août, 35 % au-dessus du niveau d'août 2024. Les jeunes bovins suivent le même mouvement avec des prix très au-dessus des références historiques : le JB U-cote à 6,59 €/kg de carcasse début août, en hausse de 24 % par rapport à août 2024.
- **La production bretonne de veaux de boucherie poursuit son déclin** avec 75 300 animaux produits sur les six premiers mois de l'année contre 80 400 l'an passé (-6,4 %). Les prix restent bien orientés avec le veau rosé clair O élevé en atelier qui cotait 7,71 €/kg en août, dépassant de 12 % son niveau de la même période en 2024.

## Actualités

---

- **L'élevage bovin français doit faire face à plusieurs épizooties.** La FCO (Fièvre catarrhale ovine) est présente en France depuis 2015 sous la forme du sérotype 4. Actuellement, ce sont les sérotypes 3 et 8 qui sévissent. La Bretagne est particulièrement touchée depuis début juin en lien avec le fort développement des moucherons culicoïdes, vecteurs du virus. Ces virus provoquent des avortements, des pertes de production laitière et de croissance des animaux ainsi que dans certains cas la mort (1 à 3 % des bovins).
- **L'autre épidémie à surveiller est celle de la Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC).** Un premier cas a été repéré en Lombardie le 25 juin avant de se propager et de toucher la France. Au 18 août, 75 foyers ont été confirmés en Savoie et Haute-Savoie. La maladie se propage lentement, la Bretagne est donc peu à risque en ce moment. La mise en place de zones de restriction de mouvements en Lombardie, importante région d'engraissement en Italie, a eu un petit effet sur les cotations des broutards. Elles ont légèrement reculé au mois de juillet. Les conséquences sur le marché de la viande bovine restent cependant limitées pour le moment.
- **La sécheresse est une inquiétude pour les éleveurs.** Si les récoltes de céréales ont été relativement bonnes, le manque d'eau réduit la pousse de l'herbe et menace les rendements des maïs fourrage. Cela pourrait amener les éleveurs à devoir acheter de l'aliment pour compléter le manque de fourrage. Les stocks réalisés l'année dernière étaient assez élevés, mais vont-ils suffire pour faire la jointure jusqu'au printemps 2026 ?
- **La pénurie de viande bovine affecte la consommation.** Les abattages de bovins sont en retrait dans la plupart des pays européens. Ceci explique la forte hausse des cotations alors même que la demande des consommateurs reste solide. Ce manque d'offre se retrouve au niveau des prix de vente : d'après l'Insee, en juin, ils ont augmenté de 4,9 % sur un an, ce qui est supérieur à l'inflation générale. Il en résulte que la consommation française de viande bovine calculée par bilan recule de 4 % sur les cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2024.

## A retenir

---

- La production bretonne de bovins continue son déclin sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025. La décapitalisation des cheptels allaitant et laitier s'est poursuivie, même si depuis le commencement de l'année un début de stabilisation du cheptel laitier s'observe. Le nombre de naissances de veaux est toujours en baisse ce qui ne laisse pas augurer d'un rebond de la production. **En juin, la Bretagne comptait 671 000 vaches laitières et 90 000 vaches allaitantes.**
- **Les marchés restent très porteurs** avec des cotations qui continuent de battre des records. Les bons prix de vente couplés à une baisse du prix des intrants sont bénéfiques pour les trésoreries des élevages.
- La baisse de la production de viande bovine en France et en Europe oblige les consommateurs à réduire leurs achats. Au vu des derniers chiffres sur les naissances de veaux, ce phénomène est appelé à perdurer. La question en suspens est : jusqu'à quel niveau les marchés vont monter pour que la consommation baisse en proportion de la production ?

Pour tout complément : [arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr](mailto:arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE LEGUMES FRAIS

## Chiffres clés

---

**3 670 exploitations** produisent des légumes (dont 954 en bio). 1 417 exploitations produisent des pommes de terre (230 en bio) (Agreste, Enquête structure 2023).

**Les surfaces bretonnes en légumes en 2024 sont** : choux fleurs (10 553 ha), artichauts (2 602 ha), échalotes (2 230 ha), haricots à écosser et demi-secs (2 039 ha), brocolis (1 940 ha), potirons et courges (1 263 ha).

521 ha de tomates (dont 504 sous serres et 17 ha plein air) et 168 ha de fraises (dont 107 ha sous serres et 61 ha plein air).

**La Bretagne réalise** 78 % de la production française de chou-fleur, 61 % en artichauts, 52 % en échalotes et 22 % en tomates.

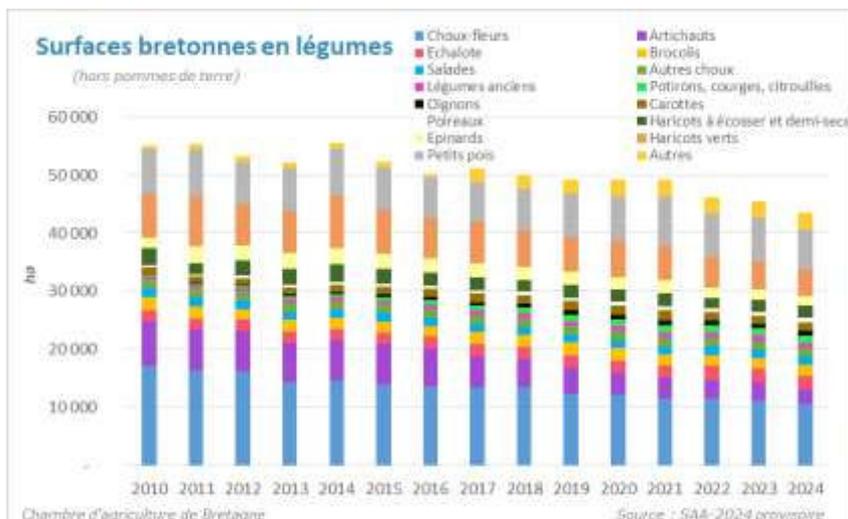
**226 millions d'euros de ventes** de légumes frais bretons à l'étranger en 2024.

**Les surfaces certifiées bio et en conversion** s'élèvent à 8 273 ha en 2024, en recul de 5 % par rapport à 2023, soit 19,7 % des surfaces nationales (1<sup>ère</sup> place).

## Eléments conjoncturels

---

- En **tomates**, les surfaces nationales sont annoncées en léger recul (-1 %) avec des contrastes selon les régions. Dans l'Ouest, les surfaces progressent de 3 %, tout en restant inférieures de 2 % à la moyenne sur cinq ans. Malgré la hausse des coûts énergétiques, qui a fragilisé le début de la saison, la campagne s'est bien déroulée. La météo a nettement favorisé la demande. En **petits fruits**, le démarrage de la campagne a été difficile en raison de la concurrence des produits marocains à des prix bien inférieurs. Au 30 juin 2025, les volumes bretons sont supérieurs de 7 % à ceux de la même période 2024 mais inférieurs de 3,5 % à ceux de la moyenne quinquennale. Les prix sont supérieurs de 15 % à ceux de 2024 et de 7 % à la moyenne sur cinq ans. La présence du virus ToBRFV reste d'actualité, très contagieux, sa présence impacte fortement le rendement.
- Les apports bretons d'**artichauts Camus sur deux mois (mai, juin) diminuent de 18 %/mai-juin 2024 et de 43 %/moyenne quinquennale** des deux mois, en raison d'un temps sec et d'une hausse des températures. Le prix est aussi en net recul : -31 %/2024 et -13 %/moyenne sur cinq ans. Le démarrage de la campagne a été plus compliqué car les Pyrénées-Orientales sont restées en production plus longtemps.
- Avec 493 ha, les surfaces en Coco de Paimpol se replient de 90 ha par rapport à 2024. En raison du temps très sec, le rendement est faible. **La récolte devrait être inférieure à 3 000 tonnes (contre 3 800 t en 2024)**. La campagne d'écosage est en cours afin d'approvisionner l'unité de transformation.
- **En pommes de terre**, la campagne est très compliquée pour les producteurs, car certains industriels ont revu de manière unilatérale les contrats passés avec eux. En effet, les surfaces nationales de pommes de terre de conservation et demi-saison ont été annoncées **en hausse de près de 14 %**, la production pourrait augmenter de 10 % selon l'UNPT. Or, la production fait face à un manque de débouchés.



- Selon Kantar Worlpanel, au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, les achats des ménages en légumes frais reculent par rapport à la même période de 2024. Le recul est plus sensible en légumes biologiques. Les prix de tous les légumes frais sont proches de la stabilité. En revanche, ils progressent sensiblement pour les légumes bio (+4,7 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2025/1<sup>er</sup> trimestre 2024). Dans ce contexte de baisse globale des achats de légumes, la demande en tomate, carotte, courgette et endive reste dynamique.



## Actualités

- **Le manque d'eau a pénalisé les rendements des légumes** cet été (artichaut, coco de Paimpol, ...) avec des inquiétudes pour les productions à venir si la pluie vient toujours à manquer. La chaleur a aussi entraîné des avancées de production.

## A retenir

- Avec un peu moins de 44 000 hectares, le recul des surfaces légumières (légumes pour le frais se poursuit en 2024/2023 (-4,6 %). Sur un an le recul est fort en artichaut, échalotes, haricots verts et petits pois). A l'inverse, la hausse est sensible en brocolis et carottes.
- Les achats des ménages en légumes frais reculent, principalement en légumes bio.

Pour tout complément : [nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr](mailto:nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE LEGUMES DESTINES A LA TRANSFORMATION

## Chiffres clés

---

Le **Grand-Ouest** qui regroupe les **OP Eureden, Terres de l'Ouest, Cavac et ADPLC**, représente **35 % des surfaces totales françaises** (30 % pour les haricots et les pois). Le Morbihan est le 1<sup>er</sup> département français avec 14 % des surfaces nationales.

Selon le **Cénaldi**, **1 686 exploitations dans le Grand-Ouest produisent des légumes pour la transformation** (stable par rapport à 2023). La surface moyenne est de 13,1 ha de légumes destinés à la transformation par exploitation (16,4 ha au niveau national). C'est la région la plus diversifiée, avec 11 % des exploitations qui produisent au moins trois légumes différents et 2 % qui en produisent au moins cinq.

Le Grand-Ouest totalise 299 810 tonnes nettes de volumes produits (en hausse de 9 %/2023) soit **39 % des tonnages nationaux**.

**4 % des surfaces nationales sont en Agriculture Biologique** (hors conversion) en 2024.

87 % des légumes conserves sont consommés à domicile, 55 % pour les légumes surgelés

## Eléments conjoncturels

---

- Au niveau national, les **surfaces prévisionnelles 2025 atteignent 54 230 ha, inférieures de 14 % aux surfaces emblavées en 2024 et de 18 % à la moyenne quinquennale. Le recul atteint 26 % pour le Grand-Ouest**, avec -16 % en pois, -12 % en haricots et -44 % en flageolets par rapport au réalisé de 2024. Les hausses de surfaces concernent les épinards, les salsifis et certains petits légumes (brocolis, choux-fleurs et haricots grains). Il est prévu 4,9 % des surfaces en bio, soit une hausse de 300 ha/2024. Les volumes à récolter sont attendus en recul de 8 % par rapport à la récolte 2024 pour atteindre 710 530 tonnes nettes.
- En **pois**, les **volumes nationaux reculent de 16 % par rapport à 2024. La baisse atteint -34 % dans la zone Grand-Ouest plus Sud-Ouest**. En Bretagne le rendement est correct mais il y a eu des abandons à cause de la chaleur et d'une surmaturité des pois. Seul le Nord tire son épingle du jeu avec une hausse des volumes de 1 % en comparaison avec 2024 alors que 8 % des surfaces ont été abandonnées.
- En haricots, la campagne n'est qu'à un tiers de son avancée. Les rendements qui ont démarré à un niveau très bas sur toute la France (11,6 t/ha) s'améliorent au fur et à mesure que la campagne avance, pour atteindre 14 t/ha ces dernières semaines. **Compte tenu des surfaces déjà récoltées, il manque 5 % du volume attendu**. Cependant, on ne mesure pas encore les effets du coup de chaud de la mi-août sur la production.
- Selon Kantar, au **1<sup>er</sup> trimestre 2025**, les **achats de légumes surgelés pour la consommation à domicile sont proches de la stabilité** par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Avec 2 kg consommés par ménage, ils ont retrouvé leur niveau pré-Covid. En revanche, le **recul se poursuit pour les légumes en conserves (-6 %/1<sup>er</sup> trimestre 2024)** malgré le ralentissement de l'inflation. Les achats de pommes de terre transformées (surgelées et chips) sont stables malgré une forte hausse des prix depuis 2023.
- Selon le Cénaldi, les achats de légumes bio par les ménages reculent de 4 % en conserve et de 5 % en surgelé en 2024/2023. A l'inverse, la **restauration hors domicile est dynamique avec**

**des volumes achetés en hausse de 26 % en conserves et de 37 % en surgelés.** La quasi-totalité de ces achats est réalisée par les collectivités publiques (96 à 99 %), Egalim imposant l'utilisation de 20 % de produits bio.



- Les prix à la consommation des légumes surgelés sont proches de la stabilité, mais à un niveau élevé depuis le dernier trimestre 2023. En juin 2025, les **prix des légumes surgelés sont supérieurs de 17 % à ceux de la moyenne sur cinq ans des mois de juin**. Les prix des **légumes conserves** restent élevés mais le recul est plus important. Le prix du mois de juin 2025 est **supérieur de 10 % à la moyenne mensuelle sur cinq ans**.

## Actualités

---

- **Eureden réorganise d'aucy, la branche Long Life des légumes et plats cuisinés appertisés.** En 2025, 63 postes seraient supprimés dans les fonctions support (marketing, communication, RH...). Puis en 2026 et 2027, une rationalisation des ateliers d'étiquetage est prévue. 80 personnes des sites de Locminé, Le Faouët et Saint-Thurien seraient concernées, sur un total de 1 300 salariés actuellement. Le groupe a prévu de réduire le nombre de produits proposés et de spécialiser ses sites industriels. Locminé et Le Faouët proposeront des légumes et Saint-Thurien des plats cuisinés.
- **Gélagri Bretagne, filiale du groupe coopératif Eureden, est entrée en négociation avec le groupe belge Greenyard Frozen France dans l'optique de renforcer leur partenariat actuel.** Le groupe belge Greenyard France serait majoritaire dans la future structure. Les deux groupes envisagent de mettre en commun leurs activités de production et de commercialisation de légumes surgelés. Cette opération permettrait ainsi à Gélagri de consolider son outil industriel et d'avoir accès à des distributeurs internationaux.

## A retenir

---

- Les surfaces semées étaient prévues en net recul en 2025. En pois, une bonne campagne dans le Nord limite le recul par rapport à l'attendu. En haricot, les mauvais rendements de début de campagne impacteront le bilan.
- Des industriels de la transformation en pleine restructuration, face à un marché qui s'érode et vers la recherche d'une meilleure performance industrielle et commerciale.

Pour tout complément : [nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr](mailto:nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE ALIMENTATION ANIMALE

## Chiffres clés

**7 millions de tonnes** d'aliments composés industriels fabriqués en Bretagne en 2024 (-0,1 % sur un an), soit 36 % de la fabrication nationale :

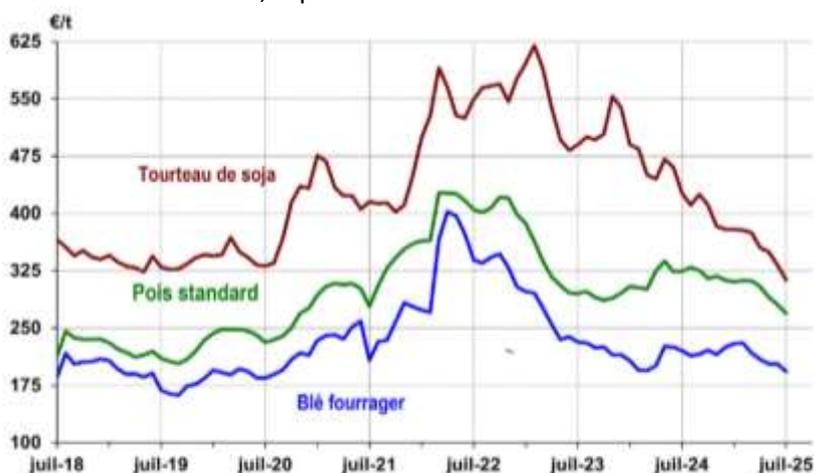
- 3,0 Mt à destination des porcins (-1,2 % sur un an)
- 2,5 Mt à destination des volailles (-2,2 % sur un an)
- 1,3 Mt à destination des bovins (+4,6 % sur un an).

**3,7 millions de tonnes de céréales** conventionnelles et bio incorporées en 2024 par le secteur.

La Bretagne compte **61 usines** en Bretagne dédiées à la nutrition animale.

## Eléments conjoncturels

- Le **marché du soja** continue sa chute sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025. Les autres matières premières, après la stabilité affichée en 2024, repartent à la baisse.



Prix rendus Centre Bretagne\* – juillet 2025  
alimentation animale – majorations mensuelles incluses (pour pois et blé)

Source : Terres Univia

- En Bretagne, les évolutions de volumes sont contrastées selon les filières depuis le début de l'année. **Le recul des volumes destinés aux poules pondeuses est préoccupant.**

BZH	Mash	Bovins hors mash	Ovins caprins	Porcs	Poulets	Pondeuses	Dindes	Lapins	Total
Janvier	-3,2 %	+8,3 %	+15,1 %	+0,7 %	+3,2 %	-4,3 %	+3,6 %	+37,8 %	<b>+1,9 %</b>
Février	+1,4 %	-5,3 %	-13,6 %	-4 %	-2,6 %	-8,8 %	-3,4 %	-33,2 %	<b>-5 %</b>
Mars	+23,1 %	+2,7 %	+3,1 %	-2,7 %	-2,4 %	-6,5 %	-4,1 %	+4,4 %	<b>-2 %</b>
Avril	+20,3 %	+7,3 %	-6,1 %	+1,4 %	+8,1 %	-2,8 %	+2,9 %	+6,2 %	<b>+2,8 %</b>
Mai	+11,7 %	-0,5 %	+0,2 %	-6,7 %	-1,8 %	-10,7 %	+0,7 %	+3,3 %	<b>-5,4 %</b>

Source : Agreste - Enquête mensuelle Aliments composés pour animaux de ferme SSP/LCA NA/SNIA

## Actualités

---

- Les entreprises d'alimentation animale poursuivent leur engagement contre la déforestation pris dans le cadre du Manifeste pour un soja durable. En 2024, **84,4 % du soja utilisé respectent les critères de non-déforestation et de non-conversion** d'après la Coopération Agricole Nutrition animale et le SNIA.
- Adopté en 2023, le **règlement européen pour lutter contre la déforestation** cherche toujours sa voie d'application. Il concerne le bois, le soja, le café, le cacao, l'huile de palme et le bétail.
  - **Son entrée en vigueur est prévue le 30 décembre 2025** après un report d'un an.
  - Ce délai avait été obtenu pour permettre à la Commission européenne de **finaliser le système d'information et le dispositif de classification des risques** au 1<sup>er</sup> semestre 2025 afin de laisser un délai raisonnable aux opérateurs pour se préparer.
  - Le 9 juillet 2025, **le Parlement européen rejette le système de classification des pays fournisseurs proposé par la Commission** (trois niveaux de risque : faible, standard, élevé).
  - L'introduction d'une **4<sup>e</sup> catégorie « sans risque »** est évoquée, ce qui exempterait certains pays de toutes obligations de traçabilité.
  - **La France s'oppose à cette catégorie « sans risque »** qui permettrait un contournement des règles et minimiserait l'impact sur la déforestation.
- Début juillet, **des droits antidumping définitifs ont été mis en place sur les importations chinoises de lysine** (un acide aminé). Ce dispositif vise à rétablir une concurrence équitable pour l'industrie européenne de la lysine qui souffrait jusqu'à aujourd'hui de concurrence déloyale de la part de la Chine. **L'impact financier pourrait être de 4 à 5 €/t d'aliments pour les porcs et les volailles.**
- **Le Guessant investit 4 M€ pour une nouvelle ligne de séchage dans l'usine de Saint-Aaron** dédiée à la production d'aliments aquacoles. L'impact carbone devrait diminuer de 60 %.
- Face à un contexte économique difficile et à une baisse structurelle des volumes, **Nutréa a été contraint de fermer les usines de Languidic**. Le dernier site a fermé le 28 février 2025, laissant 39 salariés dans l'incertitude.
- Le 1<sup>er</sup> juillet, **Garun-Paysanne s'est unie avec les coopératives Creully (Calvados) et Sevépi (Eure) au sein de Sitera**. Cette union commerciale pèse près d'un million de tonnes de céréales et permet aux structures de renforcer leur force de frappe commerciale.

## A retenir

---

- Le **règlement européen pour lutter contre la déforestation** doit entrer en vigueur le 30 décembre 2025, mais il n'y a, à ce jour, pas encore d'accord sur le système de classification des pays fournisseurs.
- **Des droits antidumping définitifs sur les importations chinoises de lysine** ont été mis en place début juillet.
- Le 1<sup>er</sup> juillet, **les coopératives Garun-Paysanne, Creully et Sevépi se sont unies au sein de l'union commerciale Sitera** pour renforcer leur force de frappe.

Pour tout complément : [delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr](mailto:delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE GRANDES CULTURES

## Chiffres clés

---

**689 150 hectares** sont consacrés aux grandes cultures bretonnes en 2025.

**Production en 2024** : 4 millions de tonnes

- 1,8 Mt de blé tendre
- 1,5 Mt de maïs grain
- 0,6 Mt d'orge
- 0,15 Mt de triticale

**Rendement des principales cultures :**

q/ha	Rendement 2024	Moyenne 2015-2024
Blé	65,4	72,9
Orge d'hiver	64,9	68,9
Maïs grain	92,8	89,7

## Eléments conjoncturels

---

- **Céréales à paille**

La campagne 2024-2025 peut être découpée en deux périodes très tranchées sur le plan climatique :

- **Un automne-hiver très pluvieux** avec notamment des précipitations exceptionnelles en janvier 2025 qui ont causé des inondations historiques en Ille-et-Vilaine. On enregistre près de 300 mm de pluie en janvier et environ 500 mm d'octobre à février. Cette séquence a pu perturber les semis mais bien moins qu'en 2023. Les cultures ont souffert de conditions humides pendant plusieurs mois (pertes de plantes, trous dans les parcelles).
- **Un printemps très sec** : seulement environ 100 mm sur quatre mois de mars à juin, doublé de plusieurs jours de **très fortes températures** en juin. Heureusement le remplissage des grains était presque terminé, cette séquence n'a pas eu de conséquence sauf sur les blés les plus tardifs.

**Certaines parcelles** particulièrement humides ou en bord de cours d'eau ont dû être **retournées** en sortie d'hiver pour y implanter du maïs ou de l'orge de printemps.

**La récolte a débuté exceptionnellement tôt** (vers le 20 juin au sud Bretagne) et l'essentiel de la collecte a été réalisé en un mois au lieu de deux habituellement. Fin juillet, il ne restait qu'environ 20 % des surfaces à récolter essentiellement dans le Finistère.

**L'année 2025 est une bonne année sans être exceptionnelle.** Les rendements sont bons en blé, dans la moyenne quinquennale. Certaines parcelles humides, ou des zones humides dans une parcelle, ont pu faire baisser le rendement moyen. L'orge, à cycle plus court, a échappé à l'échaudage (chaud et sec en juin) et donne souvent de très bons rendements.

**Le Poids Spécifique (PS)** est souvent très bon : Blé 79, Orge 67, Triticale 75, Avoine 50. Le taux de **protéine** est en revanche globalement faible : 10,5 en moyenne. Le dernier apport d'azote peut avoir été mal valorisé par manque d'eau et la protéine a été diluée par les bons rendements.

- **Colza**

Même si la moyenne Agreste ne le montre pas (cf tableau ci-dessous), il est fréquent de trouver des rendements supérieur à 40 q/ha. Selon Terres Inovia, le rendement moyen breton est à 36,7 q/ha, soit *Note du service économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne*

une hausse de 10 %/moyenne quinquennale. Contrairement à 2024 où avril avait été maussade, gris et humide, la période de floraison 2025 a été très favorable avec des températures douces et un ensoleillement généreux. La fin de cycle chaude et sèche a pu perturber le remplissage des grains mais globalement l'ensemble du cycle s'est déroulé sans accroc.

#### Rendements Agreste Bretagne au 30/07/2025

	Rendement 2025	Moyenne quinquennale 2020-2024	Rendement 2025 / moyenne
<b>Blé</b>	71	71	=
<b>Orge</b>	67,6	67,5	=
<b>Colza</b>	32,5	32,6	=

- **Maïs**

L'essentiel des semis a été réalisé dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai, des pluies étant intervenues entre le 20 et le 25 avril. **La période de croissance végétative sur maïs et juin est pénalisée par les températures fraîches et le manque d'eau.** On enregistre environ 50 mm de pluie sur mai-juin, sur des sols déjà desséchés par un début de printemps peu arrosé. Les situations sont très variées selon la profondeur de sol, mais le maïs moyen mesure environ 1,50 m. Le rendement ensilage est donc déjà compromis par cette faible croissance de biomasse. Des pluies sont arrivées du 19 au 21 juillet, sur un axe Sud Est 56 – Nord Est 35, avec environ 50 mm. **Pour beaucoup de maïs, déjà en fort stress hydrique ou dont la floraison était terminée, cette pluie arrive trop tard,** mais elle profitera aux maïs encore verts notamment pour la formation des grains. **La situation bretonne est très hétérogène.** Le Finistère et les secteurs du 35 et du 56 arrosés mi-juillet résistent, mais ailleurs les rendements ensilage et grain pourront être fortement réduits.

- **Prix**

	Prix net départ agriculteur estimé au 20/08/2025
<b>Blé</b>	170 €/t
<b>Maïs grain</b>	135 €/t (net de séchage)
<b>Colza</b>	450 €/t

Face aux bonnes récoltes mondiales, blé en Russie, maïs en Amérique du Sud, et bonnes prévisions de rendements aux Etats-Unis, **les prix restent sur des niveaux plutôt bas.** L'euro fort pénalise les prix français. Heureusement les bons rendements vont permettre de ne pas trop dégrader les marges, contrairement à l'année dernière où rendements et prix étaient très bas.

#### A retenir

- **Les rendements des cultures d'hiver (céréales et colza) sont bons,** dans la moyenne quinquennale. Les PS sont bons mais les taux de protéine faibles (10,5).
- Ces bons rendements devraient permettre de **maintenir des marges correctes** dans un contexte de prix bas.
- **Le maïs a souffert du manque d'eau,** la réserve en eau des sols bretons est presque épuisée partout, sauf dans le 29 et dans les zones arrosées mi-juillet (axe Est 56 vers Nord 35). Le rendement ensilage pourrait être réduit de moitié dans les secteurs les plus séchants.

Pour tout complément : [lionel.quere@bretagne.chambagri.fr](mailto:lionel.quere@bretagne.chambagri.fr)

# INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

## Chiffres clés

L'agroalimentaire breton a généré un chiffre d'affaires de **25,3 milliards d'euros en 2022**, soit plus de 10 % du CA agroalimentaire national :

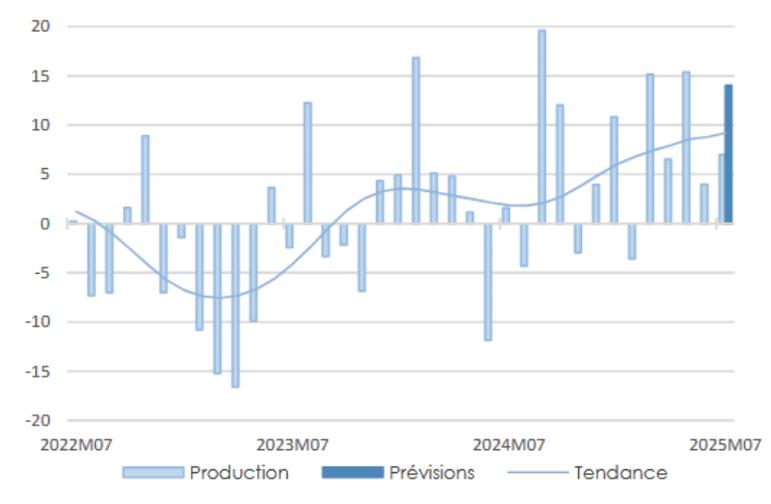
- 39 % du CA de l'agroalimentaire breton provient de l'industrie de la viande
- 20 % provient de l'industrie du lait
- 14 % provient de la fabrication d'aliments pour animaux de ferme

En 2024, les produits de l'industrie agroalimentaire bretonne **se sont exportés à hauteur de 5,5 milliards d'euros** (+1,6 % par rapport à 2023).

En moyenne, **74 800 personnes étaient salariées** dans l'industrie agroalimentaire bretonne en 2023, ce qui représente 41 % des emplois industriels de la région.

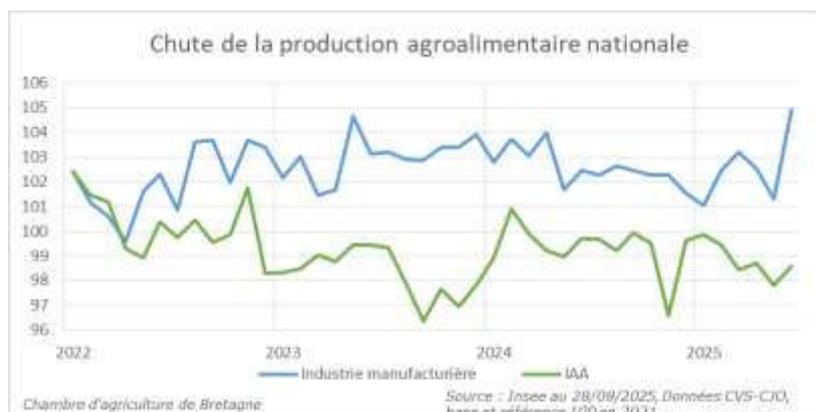
## Eléments conjoncturels

- **En Bretagne**, l'enquête Banque de France montre que **l'activité agroalimentaire confirme le retour d'un certain dynamisme sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025**. Les prix des matières premières et des produits finis se sont stabilisés, ce qui semble avoir stimulé la consommation. Le bio a repris des parts de marché sur les produits laitiers.



Activité agroalimentaire en Bretagne d'après l'enquête Banque de France

- **En France**, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025, la production agroalimentaire se replie : -0,8 % en comparaison avec le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Le sursaut du mois de juin (+0,8 % par rapport à mai 2025) pourrait laisser présager un retour de l'activité nationale.



- **En France, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025, le chiffre d'affaires progresse dans les industries agroalimentaires** : +3 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024. Après une année 2024 en statu quo, le retour des ventes est une bonne nouvelle pour le secteur.

## Actualités

---

- Les négociations commerciales 2025 se sont à nouveau déroulées sous tension. **Avec un besoin tarifaire moyen exprimé par les industriels de +5,7 %, la hausse finale accordée par la grande distribution n'est que de +1,5 %** d'après l'Observatoire des Négociations commerciales.
- D'après l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges (OFPM), **l'industrie agroalimentaire a progressivement reconstitué ses marges brutes en 2023 et 2024** suite à l'épisode de forte inflation. Cependant, les marges nettes restent globalement inférieures à leur niveau d'avant crise. Le rapport pointe également que la rentabilité du maillon industriel reste faible. Depuis 2022, **le taux de profitabilité diminue pour l'ensemble des filières animales**.
- Une étude de la Banque de France révèle un **recul durable de la valeur ajoutée des industries agroalimentaires bretonnes**. De plus, quelle que soit la filière concernée, **la capacité d'autofinancement ne dépasse pas les 4 %**. La valeur ajoutée et l'autofinancement sont pourtant ce qui permet aux entreprises d'investir pour l'avenir et de rester compétitives.
- La Commission économique de l'Assemblée nationale a lancé **la mission d'information sur les problématiques économiques de l'abattage** dont les recommandations sont parues en mai. Dans l'objectif de sécuriser et de donner de la visibilité aux opérateurs, les rapporteurs recommandent de **soutenir la production agricole** et de **renforcer la contractualisation tripartite**. La **revalorisation des métiers en abattoir** est également jugée nécessaire.

### Les actualités des entreprises bretonnes

- **Cité Marine reprend l'usine du groupe Traiteur de Paris (ex-Cobral) à Pontivy**. 61 des 85 emplois sont conservés. Trois lignes de productions seront installées en 2026/2027 pour un volume de production, à terme, d'entre 5 000 et 10 000 tonnes par an. Avec cette reprise, Cité Marine se dote d'un dixième site de production et poursuit sa politique de croissance externe.
- **Le groupe Jean Floc'h a repris le Saloir du Périgord** (deux sites en Dordogne et en Hérault) début 2025. Le groupe représente maintenant 14 sites de production et 2 500 salariés pour un chiffre d'affaires qui dépasse le milliard d'euros.
- **Sopral** (usine petfood à la pointe de la technologie à Pléchatel (35), 130 salariés, commercialise dans plus de 50 pays) **est rachetée par un groupe britannique (IPN)** qui veut renforcer sa présence européenne.
- **Ydéo renforce sa filiale Soréal** (sauces alimentaires et condiments) à l'international en rachetant la société Alimenter en Espagne et de sa filiale Alicomar au Maroc.

## A retenir

---

- Les négociations commerciales ont abouti à **une hausse tarifaire de +1,5 %** (au lieu des +5,7 % demandés).
- L'OFPM démontre que l'industrie agroalimentaire a progressivement reconstitué ses marges brutes en 2023 et 2024, mais que **le taux de profitabilité du secteur continue de baisser**.
- La Banque de France révèle que la **valeur ajoutée des industries agroalimentaires bretonnes recule** et que **leur capacité d'autofinancement ne dépasse pas les 4 %**.

Pour tout complément : [delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr](mailto:delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr)

# COMMERCE EXTERIEUR ET ACCORDS COMMERCIAUX

## Chiffres clés

La Bretagne réalise un excédent commercial agricole et agroalimentaire de 1,58 milliard d'euros en 2024 (+22 % par rapport à 2023).

La valeur des exportations de produits agricoles et agroalimentaires bretons s'élève à 5,5 milliards d'euros en 2024 (+1,6 % par rapport à 2023) :

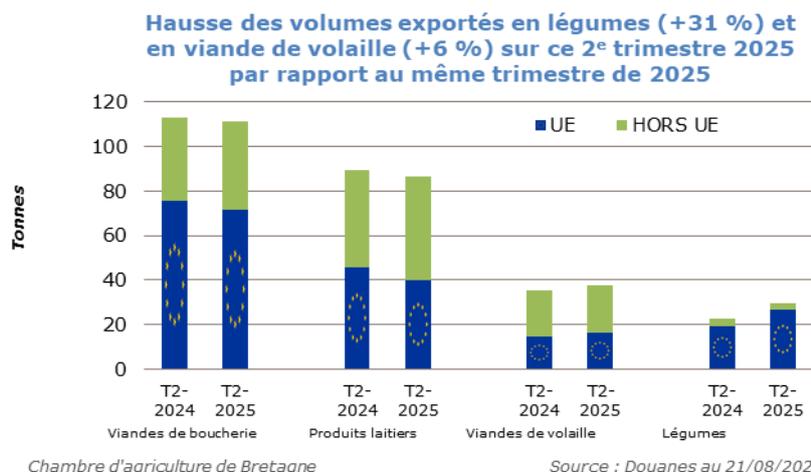
- 19 % de viandes de boucherie (porc, bovins, ...) pour 1,04 milliard d'euros.
- 19 % de produits laitiers et fromages pour 1,06 milliard d'euros.
- 13 % de pains, biscuits et pâtisseries pour 740 millions d'euros.
- 6 % de viandes de volaille pour 330 millions d'euros.
- 7 % de légumes et préparations à base de fruits et légumes pour 374 millions d'euros.

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires bretons vont à **55 % vers l'Union européenne** pour 3,02 milliards d'euros et à **45 % vers les pays tiers** pour 2,43 milliards d'euros.

En 2024, l'Italie reste le premier client de la Bretagne, suivie par l'Espagne.

## Eléments conjoncturels

- Les exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes sont en retrait sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2025 : **-2 % en volume pour une valeur équivalente** au même trimestre 2024.



- La filière légumes **réalise un bon trimestre à l'export** : +31 % en volume et +8 % en valeur. La sécheresse estivale impacte les récoltes légumières locales dans le sud de l'Europe (Espagne, Italie), mais aussi à l'est (Pologne, République Tchèque).
- **Les exportations de produits laitiers sont en retrait en volume (-3 %) mais progressent en valeur (+3 %)**. Les cours sont fermes en raison des épizooties qui affectent la collecte européenne et d'une demande soutenue.
- **Les exportations bretonnes de viandes de boucherie reculent légèrement (-1 % en valeur, -2 % en volume)**. Après une bonne performance l'année dernière, les flux vers le Japon reculent de presque 5 M€ sur ce trimestre par rapport au même trimestre de 2024.
- Les exportations de viandes de volailles accusent le coup à destination des pays tiers (-14 % en valeur, +2 % en volume). **Alors que l'Arabie Saoudite baisse d'un quart son courant d'affaires (-24 %, soit -7,6 M€), les volumes envoyés ne sont en retrait que de 3 %**. Cet écart peut s'expliquer par un déstockage des volumes liés à l'épisode d'influenza aviaire fin 2024 ou par la féroce concurrence des autres pays exportateurs.

- **La Chine continue son désengagement et passe sous la barre des 70 M€ de produits agricoles et agroalimentaires achetés en Bretagne.** C'est une baisse annuelle de 22 %, particulièrement marquée par la poudre de lait. Les envois ont été divisés par deux sur ce trimestre par rapport au même trimestre 2024 (ils avaient alors bondi en prévision de l'enquête anti-subsidation).
- **Les envois bretons vers les Etats-Unis sur ce 2<sup>e</sup> trimestre 2025 font écho à l'actualité.** Les exportations d'œufs progressent pour palier leur pénurie liée à l'influenza aviaire. Celles du cidre sont également renforcées en prévision de l'augmentation des droits de douane.

## Actualités

---

- Dans le cadre de la **guerre commerciale** liée aux importations de voitures électriques chinoises, la Chine avait diligenté trois enquêtes sur l'agroalimentaire européen :
  - **L'enquête sur le cognac est close et a abouti à des taxes antidumping** (32,2 % en moyenne sauf si respect de prix minimum négocié).
  - **L'enquête sur le porc européen a été prolongée** jusqu'au 16 décembre 2025. En Bretagne, la Chine représente 14 % des exportations de viandes de boucherie en 2024. Les risques sont davantage liés au **report des viandes sur le marché communautaire** (pression sur les prix) et à **l'équilibre matière** (les abats sont prisés en Chine).
  - **L'enquête sur les produits laitiers vient d'être prolongée** jusqu'au 21 février 2026. La Chine ne représente plus que 6 % des exportations bretonnes de produits laitiers et fromages. Les risques encourus sont moindres pour cette filière.
- La politique protectionniste de Donald Trump frappe fort. Le 27 juillet, un accord économique entre l'UE et les Etats-Unis a été conclu : **les droits de douane ont été fixés à 15 % sur la majorité des exportations européennes** (ils étaient à 10 % depuis avril). C'est un coup dur pour les entreprises exportatrices (environ 250 en Bretagne, tous secteurs confondus) qui subissent déjà une parité monétaire très défavorable. L'UE s'engage aussi à supprimer les droits de douane sur certains produits (**produits laitiers, fruits et légumes frais et transformés, produits alimentaires transformés, porc, ...**). Elle prévoit également faire des concessions sur les certificats sanitaires (porc, produits laitiers) et sur la déforestation importée.
- Ce 3 septembre, **la Commission européenne lance le processus de ratification de l'accord entre l'UE et le Mercosur**. Le texte va être soumis aux Etats membres et au Parlement européen, avec une ratification de l'accord espéré pour la fin de l'année. La France réaffirme son opposition et continue de travailler à réunir une minorité de blocage avec au minimum quatre États représentant 35 % de la population européenne.
- **La suspension des quotas et taxes sur les importations européennes de matières premières ukrainiennes a pris fin le 5 juin dernier.** L'accord qui prévalait avant la guerre est donc de nouveau d'actualité. Début juillet, **l'UE et l'Ukraine ont annoncé un accord de principe sur la révision de l'accord existant** : hausse de certains contingents, alignements sur les normes de productions européennes d'ici 2028. Le texte doit être validé par le Conseil de l'UE et le Comité d'association UE/Ukraine avant d'entrer en vigueur.

## A retenir

---

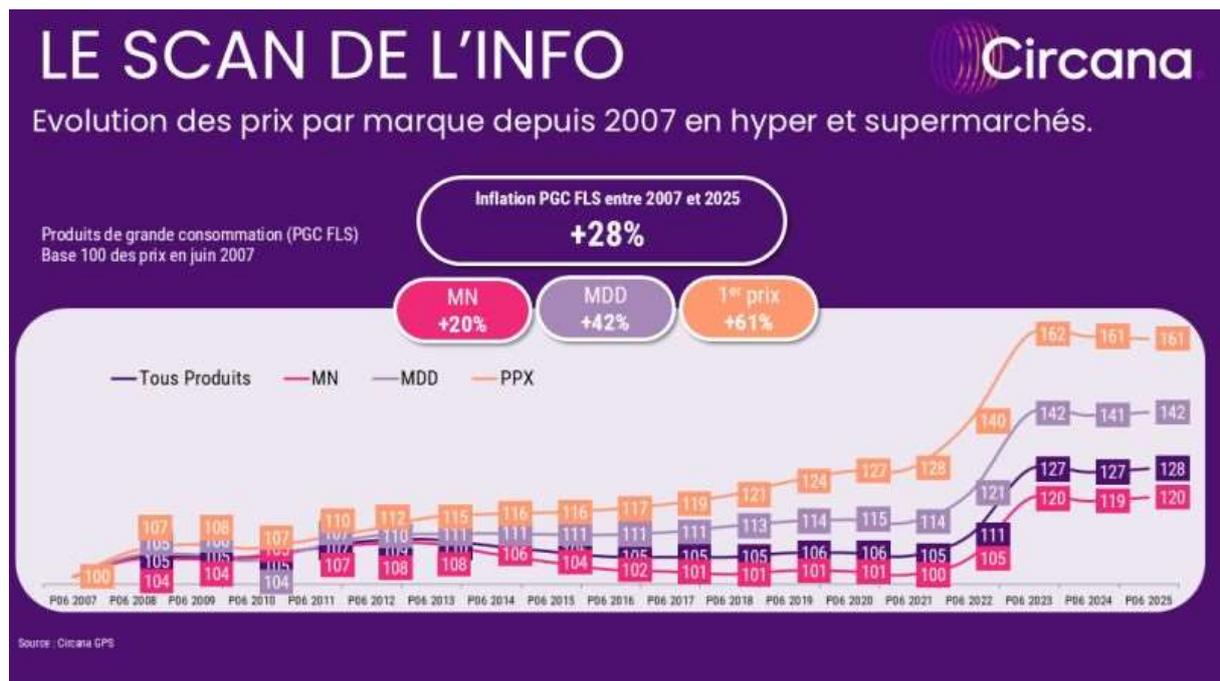
- **Les enquêtes diligentées par la Chine sur le porc et les produits laitiers européens sont prolongées.**
- L'accord économique entre l'UE et les Etats-Unis instaure des **droits de douane à 15 % pour les produits européens.**
- **La ratification de l'accord entre l'UE et le Mercosur a été reportée.**
- **L'accord commercial entre l'UE et l'Ukraine a été révisé**, il est en attente de validation avant mise en application.

Pour tout complément : [delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr](mailto:delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr)

# CONSOMMATION - DISTRIBUTION

## Chiffres clés

- Après une phase de déflation constatée entre juillet 2024 et mars 2025, **les prix des produits de grande consommation (PGC) viennent de connaître quatre mois consécutifs de hausse**, entre avril et juillet 2025. L'inflation entre juillet 2024 et juillet 2025 s'établit donc à +1 %. Si cela n'a pas empêché le redémarrage de la consommation sur cette période, boostée par une météo favorable au printemps et à l'été, les prix demeurent historiquement hauts. En 18 ans, les prix des produits de grande consommation et frais libre-service ont augmenté de 28 %, dont 23 % ces quatre dernières années (voir graphique ci-après).
- **Les ventes en volumes des PGC-FLS ont augmenté de 1,4 %** sur le premier semestre 2025 par rapport au premier semestre 2024. **Cette croissance concerne aussi bien** les marques de distributeurs (MDD ; **+1,4 %**) que les marques nationales (MN ; **+1,3 %**). Une situation qui s'explique par le fait que les MDD sont moins bien positionnées sur les produits saisonniers (glaces, boissons) que les marques nationales, qui ont vu leurs ventes exploser avec les fortes chaleurs.
- **Au premier trimestre 2025, les spécialistes bio ont enregistré une progression de chiffre d'affaires de 5,3 %**. Ceux-ci ont à la fois augmenté leur trafic (+3,1 % de tickets en plus au premier trimestre 2025 par rapport à la même période l'année précédente) et le panier moyen, de l'ordre de +2,3 % en unités de vente.



## Éléments conjoncturels

- **Après un bon premier trimestre pour la consommation, le second trimestre démarre également très bien.** Mais rien n'est acquis, et l'austérité budgétaire annoncée pour la rentrée pourrait de nouveau jouer négativement sur les achats.
- **Le bio retrouve des couleurs grâce aux magasins spécialisés.** En revanche, la majeure partie des rayons bio des grandes et moyennes surfaces - GMS (débouché majoritaire du bio) affiche toujours une baisse des ventes au premier trimestre 2025 par rapport à la même période en 2024 d'après Circana et l'Agence Bio. Cette tendance n'évoluera que si ces enseignes décident

de réachalander leurs rayons bio, et ainsi stopper le déréférencement qui a atteint 25 % de l'assortiment sur trois ans.

- **Les Français consomment de plus en plus en restauration hors domicile (RHD)**, d'après la fédération du commerce et de la distribution. 34,6 % des dépenses alimentaires en volume sont désormais orientées vers la RHD (contre 27,3 % en 1990). Une évolution qui va de pair avec celle de la réglementation : face au constat que la RHD importe une part non négligeable de ses matières premières (la viande en premier lieu, importée à 62 %), le décret du 18 février 2025 est venu rendre obligatoire l'affichage de l'origine des viandes servies par les restaurateurs. L'avenir dira si cette mesure incite ces derniers à privilégier les productions françaises.

## Actualités

---

- **30 magasins ex-Casino, repris par Intermarché, sont menacés de fermeture.** Le groupement Les Mousquetaires tire un premier bilan. Sur les 294 magasins repris à Casino, 30 d'entre eux, regroupant près de 680 salariés, sont aujourd'hui sur la sellette, dont deux qui ont déjà fermé. En causes : un manque d'investissements trop important ces dernières années, des taux de charges trop élevés par rapport à la réalité économique du marché et une politique commerciale inadaptée ayant eu pour conséquence de fidéliser les clients vers d'autres enseignes concurrentes. En Bretagne, deux magasins sont concernés en Finistère et Ille-et-Vilaine.
- **Carrefour et Coopérative U lancent une nouvelle alliance européenne aux achats, nommée Concordis.** Une manière pour ces deux enseignes de peser davantage face à Leclerc, qui représente 25 % de parts de marché, et à l'alliance Aura, regroupant Intermarché, Auchan et Casino. La principale mission de cette alliance sera d'acheter en commun les plus grandes marques de produits de grande consommation.
- **Le groupement des Mousquetaires vend huit sites de production dont trois en Bretagne.** Parmi eux, Sveltic (qui a trouvé preneur le 1<sup>er</sup> avril 2025), Capitaine Houat et Capitaine Cook. Thierry Cotillard affirme vouloir se renforcer sur le végétal et se détourner des produits ultra-transformés.

## À retenir

---

- **Après plusieurs mois de déflation, l'inflation refait surface en avril.** Elle s'établit à + 1% sur un an. Elle atteint les +28 % sur 18 ans, dont +23 % sur les quatre dernières années.
- L'inflation reste élevée, et elle s'accompagne d'un climat budgétaire morose à la rentrée. Ces deux éléments pourraient provoquer un nouveau reflux des ventes et une préférence des consommateurs pour les gammes inférieures dès l'automne.
- **Le bio se refait une santé mais n'est pas tiré d'affaire pour autant.** Sans une confiance renouvelée des grandes enseignes dans cette filière, les ventes risquent de stagner.
- **La consommation de PGC-FLS augmente pour la première fois depuis près de quatre ans** sur le premier semestre 2025 : +1,4 % en volume par rapport à l'année précédente, grâce à une belle météo. La progression des marques nationales est pour une fois au coude à coude avec celle des MDD.

Pour tout complément : [maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr](mailto:maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr)

# EMPLOI AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

## L'emploi en production agricole : une poursuite des tendances

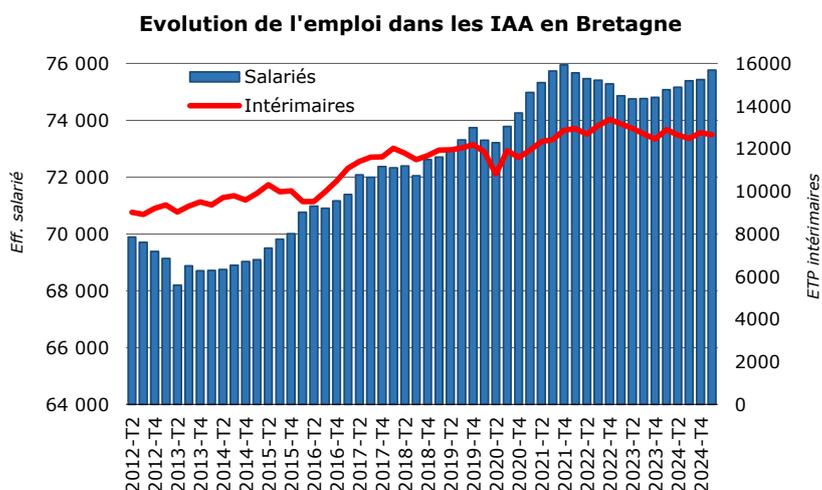
En 2024, les **31 633 chefs d'exploitation et d'entreprise agricole bretons<sup>1</sup>** sont à la tête de **23 741 entreprises**. Ces chiffres **poursuivent leur baisse**, avec respectivement 2,4 et 1,8 % sur un an.

Les **salariés agricoles<sup>2</sup>** de la région représentent **38 069 ETP**, en hausse de **3,6 %** par rapport à 2023. Leur progression est particulièrement significative depuis la fin des années 2010 (+4 % par an en moyenne depuis 2017), ce qui permet de faire légèrement augmenter le niveau d'emploi global dans le secteur, malgré la diminution du nombre des actifs familiaux.

## 75 760 salariés et 12 650 ETP intérimaires dans l'industrie agroalimentaire (IAA)

Après une période de baisse en 2022 et 2023, le salariat dans les IAA se remet à progresser depuis 2024. La progression est de 0,9 % sur un an, entre les 1<sup>ers</sup> trimestres 2024 et 2025 (+680 emplois).

L'emploi intérimaire dans les IAA est sur une **tendance baissière depuis 2023** (-0,4 % sur deux ans, entre les 1<sup>ers</sup> trimestres 2023 et 2025). La baisse est de 0,1 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, mais elle fait suite à une hausse de 0,2 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2024.



Sources : Insee, estimations d'emploi salarié ; Dares, DSN et Pôle emploi  
08/07/25

Chambre d'agriculture de Bretagne

## Une baisse des projets de recrutement pour 2025

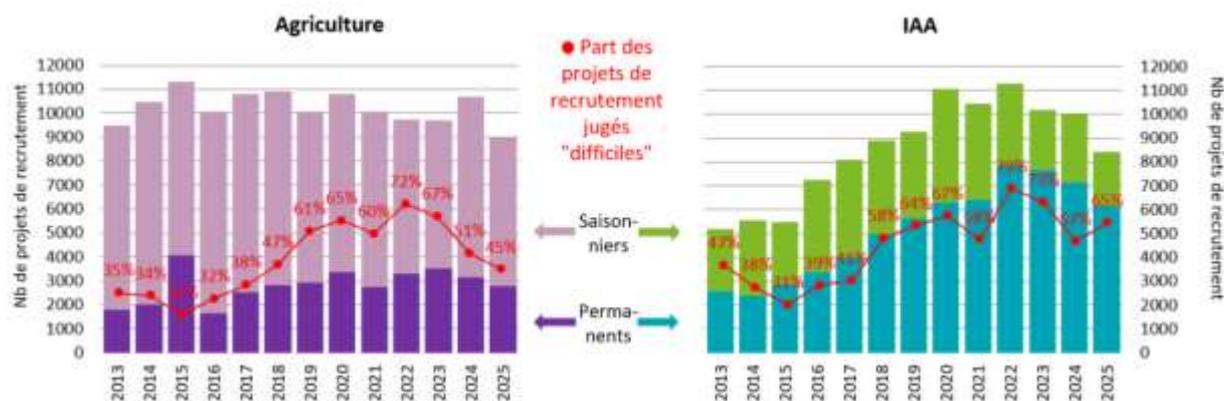
En 2025, les intentions d'embauches sont en baisse dans les secteurs agricole (-16 %) et agroalimentaire (-16 %), soit deux points de plus que pour l'ensemble des secteurs. En agriculture, cette tendance semble confirmée par le nouveau [baromètre de l'économie agricole](#) dans lequel davantage d'agriculteurs envisagent une baisse de l'emploi en production plutôt qu'une hausse au second semestre 2025. Parmi les postes salariés recherchés, près de 70 % concernent des emplois saisonniers, 10 % des salariés d'élevage. Dans les IAA, 55 % des postes visent des « ouvriers des IAA » (postes qualifiés ou non qualifiés).

Après avoir atteint des sommets en 2022 et 2023, la part des recrutements jugés difficiles par les employeurs est en diminution : en 2025, elle retombe à 45 % en agriculture. Les problèmes pour trouver des salariés sont plus importants en élevage (67 % de recrutements difficiles) et en conduite d'engins (60 %). Dans les IAA, la part des recrutements difficiles diminue également par rapport à 2022, tout en restant à un niveau élevé de 65 % (contre 56 % tous secteurs confondus).

<sup>1</sup> Les chefs d'exploitation (87 % du total) assurent les activités de production agricole. Les chefs d'entreprise agricole (13 %) interviennent dans le paysage, les travaux agricoles et forestiers ou l'équitation. Source : MSA

<sup>2</sup> dont 24 756 ETP dans les activités de production agricole (soit 65 %). Source : MSA

## Projets de recrutement en agriculture et dans les IAA en Bretagne par type de poste et part des recrutements jugés difficiles



Chambre d'agriculture de Bretagne

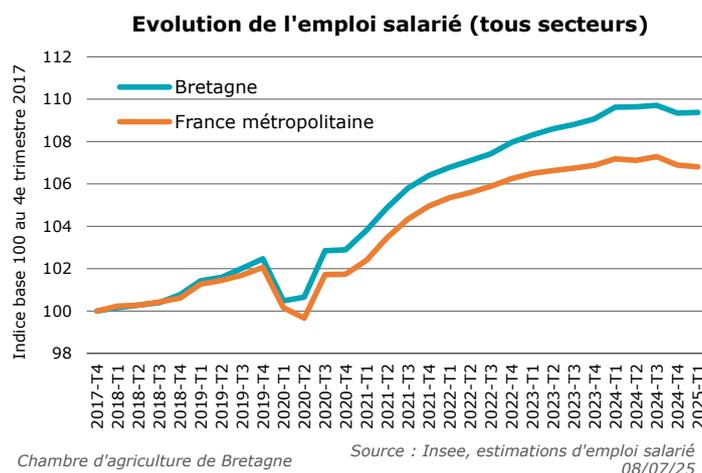
Source : France Travail, enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) - 08/07/25

Par ailleurs, concernant les **offres pour des postes en production agricole** déposées sur le site de l'ANEFA Bretagne au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2025, **leur volume est en baisse sur un an (-12 %)**, et ce, pour la première fois depuis 2020. Si les offres se maintiennent en bovin lait, elles diminuent de 16 % en élevage porcin ainsi qu'en production légumière.

## Stabilisation de l'emploi salarié et taux de chômage toujours très bas au 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, **l'emploi salarié est stable** en Bretagne, après une baisse de 0,3 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2024. Au total sur un an, il a diminué de 0,2 %, soit 3 000 emplois perdus. **Les évolutions sont un peu plus favorables dans la région** par rapport au niveau national. Sur un an, l'emploi augmente de 0,2 % dans l'industrie bretonne (+300 emplois) et diminue de 0,8 % dans la construction (-700 emplois).

Le **taux de chômage** en Bretagne est **quasi stable et à un niveau très bas** : 5,9 % fin 2024 et 6,0 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Avec les Pays de la Loire, la Bretagne a le **taux de chômage le plus faible des régions françaises**, 1,4 point en-dessous du taux national.



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Insee, estimations d'emploi salarié 08/07/25

## A retenir

- En **production agricole**, les tendances se poursuivent en 2024 avec une baisse du nombre des chefs d'exploitation et une progression importante du salariat.
- Dans les **IAA**, si l'emploi salarié se remet à progresser en 2024, l'évolution de l'intérim est plus indécise.
- **Tous secteurs confondus**, le salariat se stabilise début 2025, tout comme le taux de chômage.
- Le **ralentissement du marché du travail** se mesure aussi par la baisse des intentions d'embauche des entreprises en 2025 dans tous les secteurs, y compris en agriculture et dans les IAA.

Pour tout complément : [anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr](mailto:anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr)